



**PRÉFET
DU FINISTÈRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

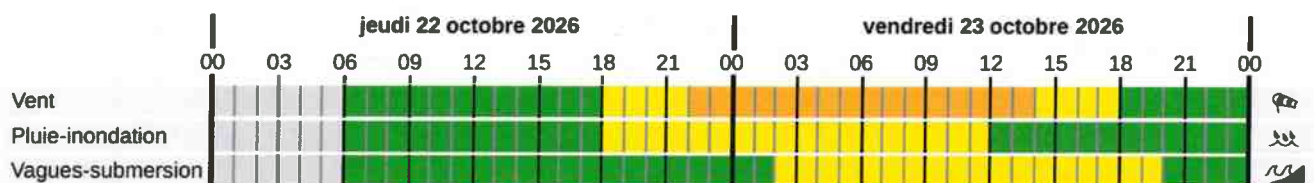
**Cabinet
Direction des Sécurités
SIDPC**

ALERTE MÉTÉOROLOGIQUE

VIGILANCE ORANGE VENT

VIGILANCE JAUNE VAGUES-SUBMERSION, JAUNE PLUIE-INONDATION

Le préfet du Finistère décide la mise en alerte des maires et services pour les phénomènes suivants en fonction des secteurs concernés au vu des informations transmises par Météo-France

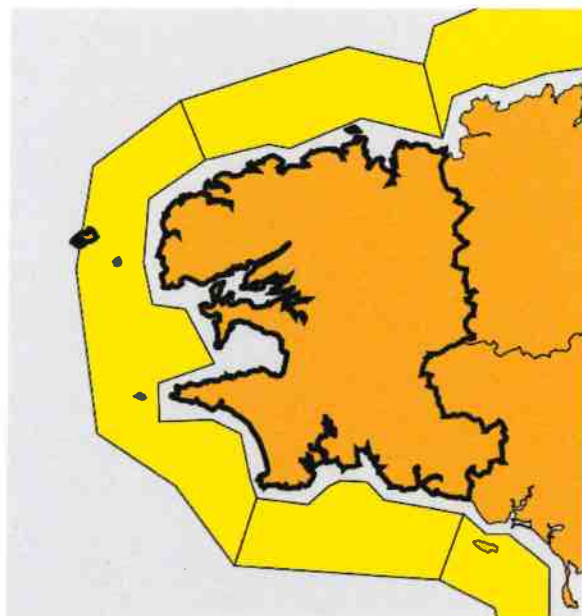


Qualification de la situation :

En soirée de jeudi, le vent orienté au sud se renforce à l'approche de la dépression "AUSTEN" sur le Finistère. Les rafales atteignent dès la fin de soirée près de 100 à 110 km/h sur l'ouest et le sud du département, tandis que le vent vire au sud-ouest. Les rafales les plus fortes sont attendues en seconde partie de nuit et durant la matinée, avec 100 à 120 km/h dans les terres, et jusqu'à 130 km/h sur les zones côtières, voire 140 km/h sur le littoral nord du Finistère. Le vent vire à l'ouest ou à l'ouest-nord-ouest en fin de nuit. Enfin, le vent perd en intensité lentement durant l'après-midi de vendredi.

Horaires de marée :

Date	Horaires de pleine mer	Coeff.
22 oct. 26	02h55	48
	15h13	55
23 oct. 26	09h55	62
	22h15	69



CONSIGNES

Le préfet demande aux maires de prendre toutes mesures de prévention des risques :

- Mettre en place le dispositif de veille permanente de la commune ; préparer l'éventuel déclenchement de son plan communal de sauvegarde (PCS) et de son poste de commandement communal (PCC)
- Alerter / informer la population du phénomène météorologique prévu et des conseils de comportement
- Interdire le cas échéant, certaines manifestations prévues dans leur commune.
- Envisager une évacuation si celle-ci s'avère nécessaire.
- Alerter les gestionnaires de campings à risque et de prendre les mesures appropriées,
- Interdire par arrêté et barrières l'accès piéton et routier au littoral particulièrement exposé aux risques, ainsi que le stationnement.

Le préfet demande en outre aux différents partenaires (maires, services, ...)

De prendre connaissance des bulletins de prévision et de vous informer régulièrement sur :

- La Météo : www.meteofrance.com
- Les Crues : <http://vigicrues.gouv.fr>
- Les Conditions de circulation : www.bison-fute.gouv.fr , <http://www.finistere.fr/Inforoute29>
- Les Vagues : (prévisions de hauteurs, fréquences et directions) : <http://data.shom.fr> (en sélectionnant les rubriques suivantes : données / accéder au catalogue / prévisions océanographiques / vagues : hauteur significative et direction de la mer) ou bien <http://marc.ifremer.fr/resultats/vagues>

De prendre les mesures adéquates en fonction de votre domaine de compétence.

Fait à Quimper, le 22 octobre 2026

Le chef du service interministériel de
défense et de protection civiles



Sophie LE MAILLOT